

# MALLETTE

Syndics et  
gestionnaires

Mallette Syndics et gestionnaires inc.  
2600-500 Place d'Armes  
Montréal QC H2Y 2W2

Téléphone : 514 395-0570  
Télécopie : 418 681-1707  
info.syndics@mallette.ca

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

N° de division: 01 - Montréal  
N° de cour: 500-11-063394-247  
N° de dossier: 41-3029974

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre Commerciale)

## AVIS DE LA FAILLITE ET LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

(paragraphe 102(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (« la Loi »))

Dans l'affaire de la faillite de:

### 9154-8214 QUÉBEC INC.

Une personne morale dûment incorporée selon la *Loi sur les sociétés par actions (Québec)*, et ayant sa place d'affaires au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5.

AVIS est donné de ce qui suit:

1. **9154-8214 QUÉBEC INC.**, a déposé une cession le 12<sup>e</sup> jour de janvier 2024, et la soussignée, **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**, a été nommée syndic autorisé en insolvabilité de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic autorisé en insolvabilité de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers sera tenue:  
**DATE: 31<sup>e</sup> jour de janvier 2024**  
**HEURE: 11h00**  
Nous vous invitons à formuler votre demande afin d'obtenir le lien TEAMS pour assister à l'assemblée en écrivant à : [assemblee-syndic@mallette.ca](mailto:assemblee-syndic@mallette.ca)
3. Chaque créancier doit, pour avoir le droit de voter à l'assemblée, déposer auprès du syndic autorisé en insolvabilité avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont annexées au présent avis un formulaire de preuve de réclamation et un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 dollars ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leur réclamation à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

DATÉ à Montréal, le 16<sup>e</sup> jour de janvier 2024

## NOTICE OF BANKRUPTCY AND FIRST MEETING OF CREDITORS

(Subsection 102(1) of the *Bankruptcy and Insolvency Act* (« the Act »))

In the matter of the bankruptcy of:

### 9154-8214 QUÉBEC INC.

Take NOTICE that:

1. **9154-8214 QUÉBEC INC.**, filed an assignment on the 12<sup>th</sup> day of January, 2024 and the undersigned, **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**, was appointed as Licensed Insolvency Trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver, subject to the affirmation by the creditors of the Licensed Insolvency Trustee's appointment or substitution of another Licensed Insolvency Trustee by the creditors.
2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on:  
**DATE: 31<sup>st</sup> day of January, 2024**  
**TIME: 11:00 a.m.**  
We invite you to submit your request to obtain the TEAMS link to attend the meeting by writing to: [assemblee-syndic@mallette.ca](mailto:assemblee-syndic@mallette.ca)
3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must lodge with the Licensed Insolvency Trustee, before the meeting, a proof of claim and, when necessary, a proxy.
4. Enclosed with this notice is a proof of claim form, a proxy form, and a list of creditors with claims amounting to 25 dollars or more, showing the amounts of their claims.
5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt, in order to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

DATED at Montreal, this 16<sup>th</sup> day of January, 2024

**MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**  
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ • LICENSED INSOLVENCY TRUSTEE  
**Robert Tull, CPA CIRP, SAI/LIT**

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

-- FORMULAIRE 21 --

Cession au profit des créanciers en général  
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Le présent acte fait le 10 janvier 2024  
entre

9154-8214 Québec Inc.  
1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest  
Montréal QC H3B 4G5  
ci-après nommé «le débiteur»

et

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.  
ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Montréal en la province de Québec, en présence de Pierre Martin.

Pierre Martin  
Pierre Martin (10 janv. 2024 21:56 EST)  
Pierre Martin  
Témoin

10-janvier-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
SOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)  
9154-8214 Québec Inc.  
débiteur

District de: Québec  
 No division: 01 - MONTRÉAL  
 No cour:  
 No dossier:

original  modifié

-- FORMULAIRE 78 --  
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
 9154-8214 Québec Inc.  
 Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
 au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
 ADMINISTRATION ORDINAIRE

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le \_\_\_\_\_ . Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A . . . . .	51,643.17	1. Inventaire . . . . .	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B". . . . .	0.00	2. Aménagements . . . . .	0.00
Créanciers non garantis total. . . . .	51,643.17	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B . . . . .	0.00	Bonnes . . . . .	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C . . . . .	0.00	Douteuses . . . . .	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)pouvant être réclamées pour une somme de. . .	0.00	Mauvaises . . . . .	0.00
Total du passif . . . . .	51,643.17	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
Surplus . . . . .	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F . . . . .	0.00
		5. Dépôts en institutions financières . . . . .	0.00
		6. Espèces . . . . .	0.00
		7. Bétail . . . . .	0.00
		8. Machines, outillage et installation . . . . .	0.00
		9. Immeubles et biens réels : voir liste G . . . . .	0.00
		10. Ameublement . . . . .	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc . . . . .	0.00
		12. Valeurs mobilières(actions, obligations, débetures etc.	0.00
		13. Droits en vertu de testaments . . . . .	0.00
		14. Véhicules . . . . .	0.00
		15. Autres biens : voir liste H . . . . .	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit . . . . .	0.00
		Montant du capital payé . . . . .	0.00
		Solde souscrit et impayé . . . . .	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé . . . . .	0.00
		Total de l'actif . . . . .	0.00
		Déficit . . . . .	51,643.17

Je, Sohair Karout, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 8 janvier 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) à distance par Sohair Karout disant se trouver à Montréal en la province de Québec, devant moi à Montréal en la province de Québec ce 8 janvier 2024, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.

Pierre Martin  
 Pierre Martin (10 janv. 2024 21:56 EST)  
 Pierre Martin, Commissaire à l'Assermentation  
 Pour la province de Québec 214764  
 Expire le 1 mai 2025

SOHAIR KAROUT  
 SOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)  
 Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Liste "A"  
Créanciers Non Garantis  
9154-8214 Québec Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec DAS	3e étage, secteur R54DGR 1600 boul Rene Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	4,000.00	0.00	4,000.00
2	Agence du revenu du Québec Impôt	3e étage, secteur R54DGR 1600 boul Rene Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	1.00	0.00	1.00
3	ARC - Agence du revenu du Canada - programmes non fiscaux Attn: Bureau des services fiscaux de London Section des traitements - Faillite PCU	PO Box 2517, 451 Talbot St. 11th Flr. London ON N6A 4G9	40,000.00	0.00	40,000.00
4	ARC - Taxe - Québec Impôt	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
5	BMO Bank of Montreal (formerly MBanx) c/o BankruptcyHighway.com MdC	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	5,500.00	0.00	5,500.00
6	BMO Bank of Montreal (formerly MBanx) c/o BankruptcyHighway.com overdraft	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	1,500.00	0.00	1,500.00
7	ÉNERGIR (formerly Gaz Métro)	Gaz Métropolitain 1717 rue du Havre Montréal QC H2K 2X3	641.17	0.00	641.17
<b>Total:</b>			<b>51,643.17</b>	<b>0.00</b>	<b>51,643.17</b>

10-jan-2024

Date

*SOHAIR KAROUT*  
SOHAIR KAROUT (10.janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "B"  
Créanciers Garantis

9154-8214 Québec Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
			Total:	0.00		0.00	0.00	0.00

10-jan-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
SOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

9154-8214 Québec Inc.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

10-jan-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
SOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "D"  
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

9154-8214 Québec Inc.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0.00	0.00		

10-jan-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
sOHAIR kAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Liste "E"  
Créances payables à l'actif  
9154-8214 Québec Inc.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
			Total:	0.00 0.00 0.00			0.00	

10-jan-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
SOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

9154-8214 Québec Inc.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
Total:				0.00		0.00	

10-jan-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
SOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "G"  
Immeubles et biens réels appartenant au failli  
9154-8214 Québec Inc.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0.00		0.00

10-jan-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
sOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 – Fin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires  
au 1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Liste "H"  
Biens

9154-8214 Québec Inc.

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉÉR, FÉÉR etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre			0.00	0.00
			<b>Total:</b>	<b>0.00</b>

10-jan-2024

Date

SOHAIR KAROUT  
SOHAIR KAROUT (10 janv. 2024 21:52 EST)

Sohair Karout

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-063394-247  
No dossier: 41-3029974

FORMULAIRE 31 / 36  
Preuve de réclamation / Formulaire de procuration

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
9154-8214 Québec Inc.  
Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au  
1228-705 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H3B 4G5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de 9154-8214 Québec Inc. de Montréal en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_, de la ville de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci \_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_ certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ (le poste/la fonction) du \_\_\_\_\_, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 12 janvier 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_\$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_\$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_\$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_\$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_\$

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_ (suis/ne suis pas) (ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, tel que défini à l'article 2 de la Loi: (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Retournez à :

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:

\_\_\_\_\_  
Robert Tull CPA, CIRP, SAI / LIT - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois

Québec QC G1W 5C4

Télécopieur: (418) 681-1707

Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

REMARQUE :

Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS :

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District of: Quebec  
Division No. 01 - MONTRÉAL  
Court No. 500-11-063394-247  
Estate No. 41-3029974

FORM 31 / 36  
Proof of Claim / Proxy  
IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF  
9154-8214 Québec Inc.

Legally constituted corporation having its place of business at  
1228-705 Sainte-Catherine St West, Montreal QC H3B 4G5  
ORDINARY ADMINISTRATION

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

In the matter of the bankruptcy of 9154-8214 Québec Inc. of the city of Montréal in the Province of Quebec and the claim of \_\_\_\_\_, creditor.

I, \_\_\_\_\_, of the city of \_\_\_\_\_, a creditor in the above matter, hereby appoint \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_, to be my proxyholder in the above matter, except as to the receipt of dividends, \_\_\_\_\_ (with or without) power to appoint another proxyholder in his or her place.

I, \_\_\_\_\_ (name of creditor or representative of the creditor), of the city of \_\_\_\_\_ in the province of \_\_\_\_\_ do hereby certify:

1. That I am a creditor of the above named debtor (or I am \_\_\_\_\_ (position/title) of \_\_\_\_\_, creditor).

2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.

3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, namely the 12th day of January 2024, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ \_\_\_\_\_, as specified in the statement of account (or affidavit or solemn declaration) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. (Check and complete appropriate category.)

A. UNSECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_

(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and

(Check appropriate description.)

Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.

Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I do not claim a right to a priority.

(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ \_\_\_\_\_ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ \_\_\_\_\_

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_,

That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_,

F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_,

That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_.

G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ \_\_\_\_\_

*(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)*

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:

*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*

H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:

*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*

5. That, to the best of my knowledge, I \_\_\_\_\_ (am/am not) (or the above-named creditor \_\_\_\_\_ (is/is not)) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and \_\_\_\_\_ (have/has/have not/has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, and the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of Section 2 of the Act: (Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)

7. *(Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)*

Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income.

I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Individual Creditor

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Name of Corporate Creditor

Per \_\_\_\_\_  
Name and Title of Signing Officer

Return To:

Phone Number: \_\_\_\_\_

Fax Number: \_\_\_\_\_

E-mail Address: \_\_\_\_\_

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Licensed Insolvency Trustee

Per:

\_\_\_\_\_  
Robert Tull CPA, CIRP, SAI / LIT - Licensed Insolvency Trustee  
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Fax: (418) 681-1707  
E-mail: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

NOTE: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.

Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.